

## Les étudiants en Ile-de-France en 1999 : portrait

Qui sont les quelques 500 000 étudiants vivant en Ile-de-France ?

Originaires de la région,

de province ou de l'étranger,

ils constituent une population

hétérogène que ce soit sur le plan

socio-démographique,

de leur mode de vie,

leur niveau d'étude ou leur position

sur le marché du travail.

Le dernier recensement

de la population<sup>(1)</sup> a permis

d'analyser leurs caractéristiques

et de les comparer aux autres

jeunes franciliens. Il vient

en complément des données

des rectorats et du Ministère

de l'Enseignement Supérieur,

et renseigne davantage

sur les spécificités de cette

population que sur le cursus

universitaire lui-même.



© Jean-L. Abron

En mars 1999, 523 000 Franciliens ont déclaré être inscrits dans un établissement d'enseignement et avoir atteint un niveau d'études supérieures<sup>(2)</sup>. La plupart (488 000) ont moins de 35 ans. Les femmes sont plus nombreuses<sup>(3)</sup>, leur taux d'accès au niveau du baccalauréat étant supérieur à celui des hommes.

Près de la moitié suivent vraisemblablement des enseignements de 1<sup>er</sup> cycle, 20 % des enseignements de 2<sup>ème</sup> cycle, et près du tiers des enseignements de 3<sup>ème</sup> cycle et au-delà. Les étudiants franciliens sont donc un peu plus souvent inscrits en troisième cycle que la moyenne des étudiants français (un quart en 3<sup>ème</sup> cycle). A cela, deux raisons principales : la structure sociale de la population francilienne, et surtout les flux migratoires.

En effet, du fait de la structure sociale de la population régionale, les jeunes franciliens sont un peu plus nombreux à poursuivre des études supérieures longues [1] : 27 % des étudiants originaires d'Ile-de-France<sup>(4)</sup>, y compris ceux partis vivre en province, sont inscrits en 3<sup>ème</sup> cycle et au-delà, contre 25 % pour les étudiants originaires de province. Mais la sur-représentation des troisièmes cycles en Ile-de-France résulte aussi pour une large part des arrivées de jeunes souvent déjà avancés dans

leurs études. Les étudiants originaires de province et de l'étranger représentent plus d'un quart des étudiants vivant en Ile-de-France en 1999. Ils sont plus avancés dans leurs études que les Franciliens d'origine : 39 % des provinciaux et 47 % des étrangers qui étudient en Ile-de-France suivent au moins un cursus de troisième cycle, contre 27 % des étudiants franciliens originaires de la région<sup>(5)</sup>.

(1) Qui, pour la première fois, pose une question sur l'inscription dans un établissement d'enseignement et sur le lieu d'étude.

(2) En 2001-2002, le Ministère de l'Enseignement Supérieur dénombrait 563 597 inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur francilien [2]. Ce chiffre est quelque peu différent de celui obtenu à partir du recensement, en raison des différences de source et de date de référence, parce que les données du Ministère comptabilisent les étudiants non franciliens inscrits dans un établissement de la région, mais aussi parce que l'appréhension de la population étudiante à partir du recensement reste approximative malgré les améliorations notables du recensement de 1999.

(3) En France en 2000-2001, 76 % des femmes ont accédé au niveau du bac et 41 % prépareraient un diplôme général. Les mêmes proportions s'établissent respectivement à 63 % et 28 % pour les hommes. Cf. ministère de l'Education nationale, Repères et références statistiques, édition 2001.

(4) Il s'agit des étudiants, recensés sur l'ensemble de la France en 1999, et qui résidaient en Ile-de-France en 1990.

(5) Les 44 000 étudiants originaires d'Ile-de-France et partis vivre en province, quant à eux, ne sont que 29 % à être inscrits en 3<sup>ème</sup> cycle et plus.

Les étudiants  
en Ile-de-France  
en 1999

## Les étudiants français en 1999 : lieu de résidence, diplôme et origine

Lieu de résidence en 1999	Lieu de résidence en 1990	Dernier diplôme obtenu				Ensemble
		Aucun diplôme ou diplôme de niveau pré-bac	Bac ou niveau bac*	Diplôme de 1 <sup>er</sup> cycle**	Diplôme de 2 <sup>ème</sup> ou 3 <sup>ème</sup> cycle***	
Ile-de-France	Ile-de-France	0,9	52,4	19,9	26,8	100
	Province	0,6	41,5	19,3	38,5	100
	Etranger	1,1	31,5	20,2	47,2	100
	<b>Ensemble</b>	<b>0,9</b>	<b>48,7</b>	<b>19,8</b>	<b>30,6</b>	<b>100</b>
Province	Ile-de-France	0,7	48,4	22,3	28,7	100
	Province ou étranger	0,6	56,2	19,9	23,3	100
	<b>Ensemble</b>	<b>0,6</b>	<b>56,0</b>	<b>19,9</b>	<b>23,5</b>	<b>100</b>
Total France	Ile-de-France	0,9	51,9	20,2	27,0	100
	Province ou étranger	0,6	54,7	19,8	24,8	100
	<b>Ensemble</b>	<b>0,7</b>	<b>54,1</b>	<b>19,9</b>	<b>25,3</b>	<b>100</b>

Champ : Français de 15 à 35 ans inscrits dans un établissement d'enseignement et ayant atteint un niveau d'études supérieures  
Source : Insee, RGP 1999 (exploitation complémentaire)

\* Baccalauréat général, technologique ou professionnel, brevet professionnel ou de technicien, autre brevet, capacité en droit.

\*\* Diplôme universitaire de 1er cycle, BTS, DUT, diplôme des professions sociales ou de la santé.

\*\*\* Diplôme universitaire de 2ème ou 3ème cycle, diplôme d'ingénieur, d'une grande école, etc.

### Qui sont-ils ?

#### Quelques données socio-démographiques

Ils sont :

- Plutôt célibataires, ... même si le recensement permet peu de rendre compte des étapes de la mise en couple. En fait, une partie au moins des étudiants recensés comme célibataires partagent leur logement avec leur conjoint (9 %) et ces pourcentages sous-estiment encore la part des étudiants vivant en couple si l'on en croit l'enquête nationale de l'Observatoire de la Vie Etudiante, effectuée en 2000, qui établit à plus d'un quart la proportion d'étudiants français de 23 ans ou plus vivant en couple (marié ou non)<sup>(6)</sup> ;
- Jeunes et moins jeunes... leur âge se répartit à part à peu près égales entre les moins de 23 ans et les plus âgés ;
- Actifs, parallèlement aux études, pour le quart d'entre eux.

(6) Le recensement permet néanmoins de comparer, avec un même niveau d'imperfection, la situation des étudiants et celle des non-étudiants (Cf. tableau).

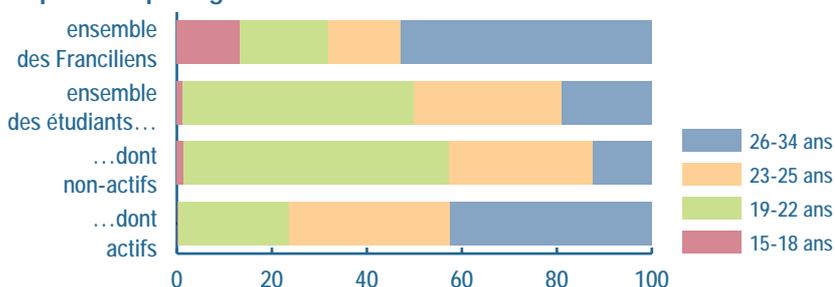
### Un cinquième environ des étudiants travaillent

A la question «travaillez-vous aujourd'hui ?», un peu plus de 380 000 jeunes étudiants ont répondu par la négative et ont déclaré être exclusivement étudiants. Près de 110 000 (soit 22 %) se sont présentés dans une autre situation : actifs ayant un emploi pour la majorité (100 360), chômeurs (4 180), et autres (2 100). Près de la moitié des étudiants actifs (48 %) travaillent à temps partiel : 16 % consacrent plus d'un mi-temps à leur emploi, 32 % n'y consacrent qu'un mi-temps ou moins. Par comparaison,

seuls 13 % des actifs non étudiants de moins de 35 ans travaillent à temps partiel (8 % plus d'un mi-temps, 6 % à mi-temps ou moins). Finalement, le nombre d'étudiants qui travaillent à temps plein s'établit à 52 600.

Le type de contrat est aussi fort diversifié au sein de la population active étudiante : 42 % bénéficient d'un CDI ou travaillent dans la fonction publique, 25 % sont en CDD ou en intérim, 13 % sont apprentis, 11 % stagiaires rémunérés, 8 % sont en emplois aidés et 3 % ont un autre type de statut. Encore une fois, les étudiants actifs se distinguent des autres Franciliens actifs du même groupe d'âge, qui bénéficient pour plus des

#### Répartition par âge des Franciliens de 15-34 ans



Les étudiants  
en Ile-de-France  
en 1999

## Caractéristiques des étudiants franciliens selon l'activité

	Etudiants de l'enseignement supérieur			Ensemble Franciliens 15 à 34 ans
	Etudiants seulement	Actifs et autres statuts	Ensemble étudiants	
<b>Sexe</b>				
Homme	45,8	43,9	45,4	49,3
Femme	54,2	56,1	54,6	50,7
<b>Situation matrimoniale</b>				
Célibataire ou union libre	97,1	88,4	95,2	76,8
Marié	2,7	11,0	4,5	21,7
Veuf ou divorcé	0,2	0,6	0,3	1,5
<b>Lieu de résidence</b>				
Paris	34,1	36,4	34,6	21,6
Petite couronne	32,3	33,0	32,5	36,6
Grande couronne	33,6	30,6	32,9	41,8
<b>Dernier diplôme obtenu</b>				
Pas de diplôme ou niveau pré-bac	0,7	1,3	0,9	48,4
Bac ou niveau bac*	53,9	30,0	48,7	20,1
Diplôme de 1 <sup>er</sup> cycle**	19,1	22,5	19,8	13,3
Diplôme de 2 <sup>ème</sup> ou 3 <sup>ème</sup> cycle***	26,3	46,2	30,6	18,2
<b>Nationalité</b>				
Française	90,2	91,1	90,4	88,3
Etrangère	9,8	8,9	9,6	11,7
<b>Ensemble</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Source : Insee, RGP 1999 (exploitation complémentaire)

trois-quarts d'un CDI ou d'un emploi dans la fonction publique. Bien sûr, les étudiants actifs ne se répartissent pas non plus de la même manière que les non étudiants sur le marché du travail : très peu sont ouvriers (4 % contre 18 % pour les non étudiants) alors qu'ils sont bien plus nombreux que les autres à occuper des emplois de cadres ou de professions intermédiaires (respectivement 27 % et 35 % contre 18 % et 27 % chez les actifs non étudiants). Ils sont particulièrement sur-représentés parmi les professeurs et professions scientifiques et parmi les instituteurs (respectivement 11 % et 10 % contre 2 % et 3 % pour les non étudiants). Toutefois, le recensement ne permet pas de distinguer les emplois intégrés aux études, les «jobs» et les emplois exercés en concurrence avec les études. Il sous-estime aussi certainement la part des étudiants actifs, notamment ceux qui exercent des «petits boulots» (comme les cours particuliers ou les

baby-sittings) ou qui exercent une activité intégrée aux études. En effet, d'après l'enquête nationale OVE 2000, 48 % des étudiants du supérieur exercent une activité rémunérée quelle qu'elle soit au cours de l'année universitaire. 15 % d'entre eux exercent une activité intégrée à leurs études, 14 % un «job» chez des particuliers et 30 % une activité concurrente aux études au moins six mois par an et au moins à mi-temps[3].

La part croissante des emplois intégrés aux études en troisième cycle (contrat de qualification, contrat en alternance, allocataire d'enseignement et de recherche, interne hospitalier, chercheur, etc.) explique certainement en partie que la propension à exercer une activité rémunérée augmente avec l'âge et la progression dans les études. Mais cela traduit aussi sans doute la baisse de l'aide familiale, et une aspiration accrue des étudiants à l'autonomie financière [4].

## Où vivent-ils ?

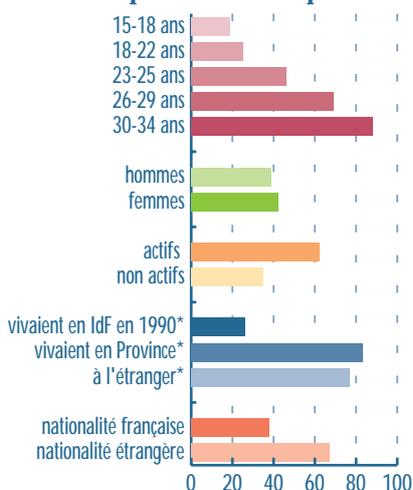
**41 % ne vivent plus chez leurs parents**

Parmi les 488 000 étudiants franciliens, on compte 24 600 personnes logées en cité universitaire ou en foyer d'étudiants, 6 500 résidents d'autres communautés (casernes, maisons de retraite, centres d'hébergement, communautés religieuses...) et 457 300 individus recensés dans un logement ordinaire. Pour ces derniers, toute la difficulté réside dans la détermination de ceux qui résident encore chez leurs parents et de ceux qui logent dans un logement autonome. Afin d'apprécier plus finement la position de chaque individu au sein des ménages ordinaires, l'Insee a mis au point une règle de calcul permettant de déterminer le lien de parenté entre les différentes personnes du ménage. Ainsi, la part des étudiants considérés comme personnes de référence, comme conjoint de la personne de référence, ou

comme isolé dans le ménage (ami, pensionnaire ou sous-locataire, domestique ou salarié logé) fournit un indice, bien qu'imparfait, sur l'autonomie relative des étudiants franciliens en ce qui concerne leurs conditions de logement.

Globalement, 41 % des étudiants franciliens habitent de façon autonome un logement ordinaire ou une chambre dans une cité universitaire ou dans un foyer<sup>(7)</sup>. Sans surprise, cette proportion augmente très sensiblement avec l'âge (de moins de 20 % avant 19 ans à près des trois quarts au-delà de 26 ans), avec le niveau de diplôme et avec l'activité professionnelle qui, à tout âge, autorise une plus grande autonomie. L'origine géographique des étudiants, et corrélativement le lieu de résidence présumé des parents, influe aussi sur la situation résidentielle des jeunes. Les étudiants qui, en 1990, vivaient en province ou à l'étranger habitent plus souvent dans un logement autonome (la plupart ayant certainement migré seuls pour poursuivre leurs études, 83 %

### Pourcentage d'étudiants ne vivant plus chez leurs parents



\* En 1990, ils vivaient en Ile-de-France, province ou à l'étranger, avec ou sans leurs parents. Aucune donnée ne permet de connaître la raison de leur migration vers l'Ile-de-France, ni s'ils l'ont effectuée seuls ou avec leurs parents.  
Source : Insee, RGP 1999 (exploitation complémentaire)  
Champ : les étudiants franciliens de l'enseignement supérieur de moins de 35 ans.

des provinciaux et 77 % des étrangers vivent aujourd'hui sans leurs parents, contre seulement 26 % des Franciliens d'origine résidant encore en Ile-de-France). De même, les étudiants de nationalité étrangère sont plus souvent indépendants (67 %) que les étudiants français (38 %).

### Peu de propriétaires et de locataires HLM parmi les étudiants

Parmi les étudiants identifiés comme résidents dans un logement ordinaire autonome, la majorité sont locataires d'un logement loué vide non HLM (54 %), 14 % louent un meublé ou une chambre d'hôtel, 8 % un logement HLM, 12 % sont logés gratuitement et 11 % sont propriétaires de leur logement. Les étudiants recourent plus souvent au secteur privé, meublé ou non, et aux logements mis gracieusement à disposition que le reste de la population. En revanche, le parc HLM et la propriété leur sont moins accessibles. Les étudiants occupant un emploi possèdent à cet égard encore des caractéristiques intermédiaires entre les étudiants «à temps plein» et le reste de la population.

Les étudiants autonomes se contentent aussi plus souvent de logements de petite taille : si l'on fixe par hypothèse à une seule pièce les chambres en collectivité, 51 % d'entre eux disposent d'une pièce d'habitation, 27 % de 2 pièces, 13 % de 3 pièces et 9 % de 4 pièces ou plus. Plus d'un quart des grands logements correspondent apparemment à des logements partagés<sup>(8)</sup>.

### Concentration résidentielle des étudiants à Paris

35 % des étudiants franciliens résident à Paris, alors que la capitale abrite moins de 20 % de la population francilienne totale, que les loyers y sont assez élevés et qu'elle n'offre, en 1999, que 14 % des lits franciliens en

cité universitaire CROUS. Paris semble particulièrement attractive pour les étudiants qui ne vivent plus chez leurs parents (54 % d'entre eux vivent dans la capitale), pour les étrangers et pour les provinciaux d'origine (respectivement 58 % et 55 %).

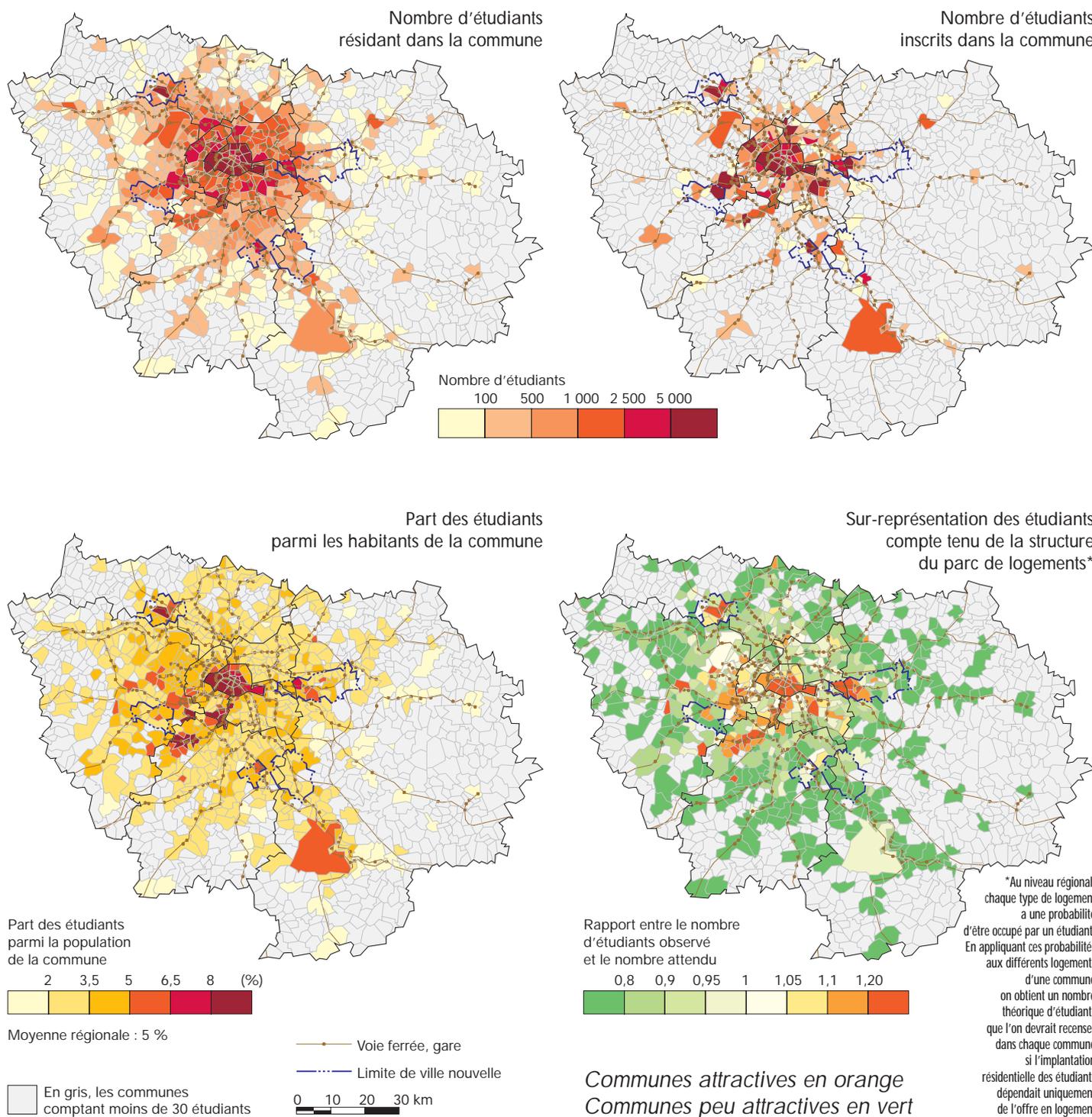
A l'inverse, les départements de grande couronne accueillent une proportion d'étudiants (33 %) nettement inférieure à leur poids démographique (45 % de la population francilienne totale).

Cette forte concentration étudiante au cœur de l'agglomération est à mettre en relation immédiate d'une part avec l'offre d'enseignement supérieur (54 % des étudiants franciliens étudient sur Paris [2]), d'autre part avec l'offre en logements (Paris compte en effet un nombre élevé de petits logements locatifs [5]). La concentration résidentielle des étudiants autour des grands sites universitaires ou à proximité est également tangible hors de Paris : la proportion d'étudiants parmi les habitants de la commune de Cergy est, par exemple, près de deux fois supérieure à la moyenne régionale. A Orsay, cette proportion est près de trois fois supérieure à la moyenne régionale. Les communes d'Evry, de Champs-sur-Marne, de Versailles (plus que de Guyancourt) accueillent elles-aussi un nombre relativement important d'étudiants comme les communes du sud des Hauts-de-Seine. L'impact de la présence d'un site d'enseignement supérieur sur les communes alentour se mesure mieux lorsque l'on tient compte de la structure du parc de logements. En effet, certaines communes offrent relativement peu de petits logements locatifs mais accueillent néanmoins un nombre d'étudiants conséquent (cf. carte n°4). C'est le cas par exemple de l'ensemble des communes situées à

(7) Universitaire ou de travailleurs.

(8) Le ménage qui y vit est constitué de plusieurs «isolés» au sens de l'Insee.

Les étudiants de l'enseignement supérieur en Ile-de-France en 1999



Source : INSEE, Recensement de la population de 1999 et enquête 45 MENRT-DPD 1999-2000  
Traitement IAURIF  
© IAURIF - INSEE

Les étudiants  
en Ile-de-France  
en 1999

l'extrême est de la ville nouvelle de Marne-la-Vallée : compte tenu de leur offre en logements, elles attirent plus d'étudiants que ne le laisseraient penser les moyennes régionales.

La corrélation entre accessibilité à l'offre d'enseignement et concentration étudiante s'illustre également, en négatif, par le fait que les étudiants semblent assez peu enclins à habiter dans les communes moins centrales et moins bien desservies par les transports en commun, où l'offre d'enseignement et de petits logements locatifs est quasi-inexistante : plus on s'éloigne du cœur de l'agglomération, plus le nombre d'étudiants résidents est faible, la présence d'une ligne de RER atténuant quelque peu ce phénomène.

Néanmoins, d'autres facteurs entrent certainement également en jeu pour expliquer les choix résidentiels des étudiants comme le montrent, par exemple, les cas de Nanterre ou de Saint-Denis - Villetaneuse. En effet, ces communes arrivent assez mal à retenir leurs étudiants, malgré la présence de grandes universités sur leurs territoires. Ainsi, les étudiants ne représentent que 5 % de la population de Nanterre, proportion guère supérieure à la moyenne régionale malgré la présence sur la commune de l'université Paris X et d'une cité universitaire pouvant accueillir plus d'un tiers des étudiants résidant dans la commune. De même, à Saint-Denis et Villetaneuse, les étudiants représentent moins de 4 % de la population communale alors que l'université de Paris XIII y est installée.

## Le logement étudiant : mieux analyser les besoins d'une population hétérogène

Malgré l'hétérogénéité de la population étudiante francilienne, et les contraintes spécifiques à chacun, l'implantation des étudiants sur le territoire régional semble donc dépendre largement de la répartition géographique à la fois de l'offre universitaire et de l'offre en logements, la facilité des déplacements et la desserte en transports en commun augmentant l'attractivité de certaines zones. Les structures sociales et les taux de scolarisation différenciés ont certainement aussi une influence que l'on cherchera à analyser davantage dans un travail ultérieur. Néanmoins, la concentration des étudiants à Paris et en zone centrale, ainsi que la faible attractivité de communes comme Villetaneuse, Saint-Denis ou Nanterre, laissent supposer que d'autres éléments – que le recensement permet difficilement d'appréhender – entrent en jeu comme la centralité, le cadre de vie, etc. Si bien que la question du logement étudiant, encore plus que celle du logement en général, doit largement dépasser une réflexion centrée uniquement sur le type de logement lui-même et intégrer ces données d'environnement urbain qui paraissent fondamentales aux yeux des étudiants.

- [1] Martinez Corinne, *Un élève francilien sur quatre est scolarisé hors de sa commune*, in Ile-de-France, Regards, n° 54, Insee, avril 2002.
- [2] *Repères, références et statistiques sur les enseignements, la formation et la recherche*, MEN – DPD, édition 2002.
- [3] Thiphaine Béatrice, *Les étudiants et l'activité rémunérée*, in La lettre de l'OVE, n°1, février 2002.
- [4] Grignon C., Gruel L., *La vie étudiante*, PUF, Paris, 1999.
- [5] *Atlas des Franciliens*, Insee - Iaurif, Tome 2, 2001.